

Descriptif du produit

Conseil en fonds Base

Dans le conseil en fonds Base, vous investissez en toute autonomie et recevez, si vous le souhaitez, une proposition de placement. Vous pouvez en tout temps bénéficier d'un entretien de conseil.

En bref

Votre conseil sur demande.



Conseil et services



Stratégie de placement individuelle



Surveillance du portefeuille



Accès à l'opinion sur le marché



Vos besoins en matière de placements

Vous prenez vos décisions en matière de placements vous-même, mais pouvez si vous le souhaitez bénéficier d'un conseil individuel.

Vos avantages

- À l'ouverture, vous recevez une proposition de placement concrète correspondant à votre stratégie de placement personnelle. La stratégie est en principe mise en œuvre via un PostFinance Fonds. Sur demande, vous bénéficiez d'un conseil individuel par un conseiller à la clientèle.
- À chaque transaction, nous vérifions automatiquement si votre nouveau portefeuille correspond encore à la stratégie que vous avez choisie.
- Le conseil en fonds Base vous offre une palette de possibilités d'investissement claire et répondant à tous les besoins. Celle-ci contient exclusivement des PostFinance Fonds et une sélection de fonds émis par des tiers.
- Vous recevez gratuitement votre e-relevé fiscal par voie électronique dans e-finance ou par courrier. Ainsi, vous pouvez importer facilement les informations pertinentes dans le logiciel de déclaration de votre administration fiscale cantonale ou les transférer manuellement.

Aperçu des prestations principales

Conseil et services

Accès au conseil relatif au portefeuille ✓

Proposition de placement lors de l'ouverture et sur demande ✓

Plan d'épargne en fonds ✓

Exécution des transactions¹ et gestion de dépôts ✓

À chaque transaction, vérification de vos investissements en fonction de votre stratégie de placement ✓

Aperçu en ligne de la performance ✓

Extrait de dépôt Semestriel

E-relevé fiscal (Suisse) ✓

Stratégie de placement individuelle

Définition conjointe de la stratégie de placement ✓

Notre opinion sur le marché

Accès aux analyses de marché ✓

Canaux d'ouverture et d'utilisation

En ligne et dans les filiales² ✓

Solution de placement accessible même sans accès en ligne ✓

¹ Pour assurer la vérification de vos placements selon votre stratégie de placement à chaque transaction, nous ne pouvons accepter aucun nouvel ordre tant que des ordres sont en suspens dans votre dépôt. Cela ne s'applique que si vous souhaitez utiliser votre solution de placement en ligne également.

² Un login e-finance est nécessaire pour le canal en ligne.

Prix et conditions

Frais ³	Vous trouverez des informations sur les frais dans la liste des prix des solutions de placement sur postfinance.ch/informations-placements .
Indemnités de distribution	Oui, déjà comprises dans les coûts liés aux fonds des différents instruments. (voir <i>Feuille d'information: Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement «Fonds self-service» et «Conseil en fonds Base»</i> sur postfinance.ch/informations-placements)
Montant minimal par fonds (investissement initial)	CHF 2000.–
Montant minimal par fonds (investissement suivant ou rachat)	CHF 100.–
Montant minimal investissement récurrent via plan d'épargne en fonds	CHF 20.–
Transferts de titres à des banques tierces	Fonds de tiers sur demande et contre frais

³ Imputation sur le compte de référence.

Remarque concernant la recommandation sur les instruments financiers propres à la banque

Dans le conseil en fonds Base, seuls les fonds stratégiques de PostFinance sont recommandés par défaut. Cela signifie qu'aucun fonds émis par des tiers issus de l'univers de placement ne fait partie de la recommandation de PostFinance. L'utilisation de fonds stratégiques propres à la banque, avec des liens économiques, peut entraîner des conflits d'intérêts. Le conflit d'intérêts tient au fait que PostFinance est indemnisée pour la fourniture de ses prestations de distribution dans le cadre de fonds stratégiques propres à la banque. Le montant de l'indemnité est communiqué aux clients dans la feuille d'information «Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement Fonds self-service et Conseil en fonds Base» ainsi que dans les factsheets correspondants. Les clients renoncent au remboursement par accord contractuel. PostFinance est ainsi incitée à recommander des instruments financiers propres à sa banque. La recommandation de fonds stratégiques propres à la banque est motivée par le fait que les clients sont investis à tout moment conformément à leur stratégie de placement définie. De plus, les clients ont à tout moment la possibilité d'échanger ou de compléter les fonds stratégiques propres à la banque recommandés avec des fonds émis par des tiers issus de l'univers de placement du conseil en fonds Base. PostFinance a mis en œuvre des mesures organisationnelles appropriées afin d'éviter les conséquences négatives d'un tel conflit d'intérêts sur les clients. L'externalisation d'activités pertinentes dans la chaîne de création de valeur à une entreprise externe diminue considérablement les recettes issues des produits de placement propres à la banque, ce qui réduit le conflit d'intérêts. Par conséquent, la vente d'instruments financiers qui ne sont pas propres à la banque peut même être plus avantageuse pour PostFinance. En outre, les collaborateurs de la distribution ne sont pas rémunérés en sus pour la distribution de fonds stratégiques propres à la banque.

Clause de non-responsabilité

Les informations et affirmations qu'il contient ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer ni une invitation à soumettre une offre, ni une demande, une proposition ou une recommandation de souscrire une prestation, d'acheter/de vendre des titres ou d'autres instruments financiers, ou d'exécuter une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement. Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement. Le cours, la valeur et le produit des placements peuvent fluctuer. Les investissements dans des instruments financiers sont soumis à certains risques et ne garantissent ni la préservation du capital investi ni un accroissement de la valeur. Les services d'investissement et les instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont ni proposés, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.

Retrouvez notre offre de fonds sur postfinance.ch/offrefonds.
Vous trouverez plus d'informations sur notre offre sur postfinance.ch/conseilenfonds.

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Téléphone +41 58 448 14 14
www.postfinance.ch